

Le titre d'[Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire](#) d'[APFORM](#) représente la plus haute qualification existante pour acquérir les compétences d'un Auxiliaire vétérinaire. APFORM est le seul organisme de formation qui permet d'obtenir le titre d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV), reconnu par l'Etat et la profession vétérinaire.

Responsable de la formation :

CARACTÉRISTIQUES :

- Diplômant
- Formation longue
- Existe en alternance
- Existe en continu

La formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titre Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire est constitué de 4 blocs de compétences :

1. Conseiller la clientèle : accueillir la clientèle, argumenter les mesures et les produits adaptés au besoin de l'animal et du client
2. Réaliser la gestion administrative : réaliser le secrétariat courant, assurer le suivi des activités.
3. Appliquer les procédures d'hygiène, gérer le risque contaminant.
4. Assister le vétérinaire : préparer le matériel et l'animal, aider à la chirurgie , aux soins et aux examens.

PUBLIC

Etre âgé au minimum de 18 à 29 ans inclus pour bénéficier d'une formation par apprentissage.

Pour les autres cas : nous contacter

PRE-REQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum (Baccalauréat)

Avoir un maître d'apprentissage (contrat signé avant l'entrée en formation)

- D'être au minimum âgé de 18 ans
- D'avoir obtenu **un titre ou diplôme de niveau 4, (baccalauréat).**

- De justifier d'une expérience professionnelle en entreprise vétérinaire de 70 heures minimum (ces semaines ne sont pas obligatoirement consécutives) Type de contrat accepté : stage, CDD, PMSMP...

L'accès à la formation ASV comporte la validation de pré-requis en argumentation et logique, se déroulant sous la forme de tests et d'entretiens de motivation. Ces tests et entretiens sont réalisés sur le centre APFORM le plus proche du lieu de vie du candidat, avant l'entrée en formation. Ces derniers ont pour but d'évaluer le projet professionnel du candidat, sa connaissance de l'environnement vétérinaire ainsi que son niveau de prérequis en expression française, calculs professionnels, logique et argumentation.

Le parcours de formation

LA DUREE

Le titre d'ASV se prépare en 2 ans.

Parcours personnalisé en fonction des pré-requis et des tests de positionnement.

L'ALTERNANCE

Alternance d'apprentissage : 1 semaine/mois en centre de formation
3 semaines/mois en entreprise

LE SUIVI INDIVIDUEL

Chaque apprenant est suivi par un formateur référent.
Son rôle est d'accompagner l'apprenant tout au long de son parcours.

Que faire après mon titre d'ASV ?

S'INSERER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Le titre d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire vise une insertion directe dans la vie active comme ASV.

85% d'insertion à l'issue de la formation (taux national)

Pour en savoir plus ... n'hésitez pas à consulter le site <https://apform.fr/jeunes-candidat-asv-gipsa/la-formation-asv/>

En savoir plus...

INDICATEURS



Réussite à l'examen **97.73%** (2022)



Satisfaction formation **96.8%** (2022)



Taux insertion professionnelle national (CDD-CDI uniquement) **94%** (2022)

[Les chiffres clés](#)

BROCHURE FORMATION ASV

[Brochure formation ASV](#)

[Comment s'inscrire en ASV ?](#)

[Devenir ASV](#)